

# RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉCRITURE - 2024

## « Une autre poésie s'invente ici ! »

### 1 - PRÉSENTATION ET DÉFINITION

**Le Parc naturel régional de Lorraine organise un concours d'écriture de poésie, ouvert aux écoles du territoire du Parc naturel régional de Lorraine, à destination des classes des cycles 1, 2 et 3.**

Il s'agit de produire une poésie, dont une image du diaporama de référence, disponible sur le site Internet du Parc naturel régional de Lorraine, est la source d'inspiration.

Le diaporama de référence est constitué de photographies, dont le Parc naturel régional de Lorraine possède les droits d'utilisation.

> **Scannez le QR Code ou cliquez dessus pour accéder aux modalités et au diaporama du concours !**



Les productions peuvent être individuelles ou collectives, avec un maximum de 3 poésies par classe.

**Trois catégories de participation sont définies avec des contraintes particulières :**

> **Catégorie « Cycle 1 »**

Produire un poème de type haïku, respectant le rythme « 5-7-5 », inspiré par une image du diaporama de référence. La dictée à l'adulte est autorisée.

> **Catégorie « Cycle 2 »**

Produire une poésie en vers avec des rimes, inspirée par une image du diaporama de référence. La dictée à l'adulte est autorisée.

> **Catégorie « Cycle 3 »**

Produire une fable, inspirée par une image du diaporama de référence.

### 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Le concours est ouvert aux classes des écoles situées sur une commune ou une ville porte du territoire du Parc naturel régional de Lorraine, du 15 janvier 2024 au 30 avril 2024.**

Les listes des communes et villes portes sont disponibles sur le site internet du PnrL :

[Communes - PNR Lorraine \(pnr-lorraine.com\)](http://pnr-lorraine.com)

[9 villes portes - PNR Lorraine \(pnr-lorraine.com\)](http://pnr-lorraine.com)

La participation est gratuite pour les classes.

Chaque poésie produite ne doit pas excéder les dimensions d'une page A4 (21 x 29,7 cm).

**IMPORTANT :** le numéro de l'image associée à la poésie devra être inscrit en bas de page.



Les poésies sont envoyées en pièces jointes (format PDF de préférence), par courriel adressé à [franck.bonilavri@pnr-lorraine.com](mailto:franck.bonilavri@pnr-lorraine.com) en indiquant obligatoirement dans le corps du message :

1. le nom de l'école et de la commune,
2. le nom de l'enseignant,
3. le niveau de la classe,
4. la catégorie de participation.
5. Prise de connaissance du règlement du concours : oui – non (choix à exprimer)

**IMPORTANT : le numéro de l'image du diaporama de référence, associé à la poésie, devra être inscrit en bas de page.**

### 3 - SÉLECTIONS DES POÉSIES LAURÉATES

Un jury constitué de membres du Parc naturel régional de Lorraine et de l'Éducation Nationale établira un palmarès de la meilleure production de chaque catégorie, selon les critères suivants :

1. Respect de la forme poétique.
2. Qualité de la langue employée (syntaxe, lexique) et originalité.
3. Correspondance avec l'image du diaporama de référence, source d'inspiration.
4. Évocation d'un élément relatif au territoire du Parc naturel régional de Lorraine

Il y a une classe lauréate pour chaque catégorie.

Les résultats seront publiés **sur le site Internet du Parc naturel régional de Lorraine le 20 mai 2024.**

### 4 - RÉCOMPENSES

Chaque classe lauréate gagne **un lot pédagogique** comprenant une sélection de livres et du matériel pédagogique, permettant d'explorer les thèmes de la biodiversité et du développement durable. Le contenu du lot est adapté au niveau des élèves.

Les récompenses sont remises aux classes lauréates au cours d'une **cérémonie de remise des prix**, qui se déroulera le **jeudi 23 mai 2024 à 20h00**, avec lectures de leurs poésies par les lauréats et lectures de poésies par un artiste. Le Parc naturel régional de Lorraine prend en charge l'organisation et le financement des déplacements des classes lauréates pour la cérémonie de remise des prix.

Les poésies lauréates sont mises en ligne sur une page dédiée du site Internet du Parc naturel régional de Lorraine : <https://www.pnr-lorraine.com> .

### 5 - LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

**Extraits des programmes du cycle 1 d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 :**

Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités.

Source : Éducation Nationale



### **Extraits de : FRANÇAIS / Repères annuels de progression pour le cycle 2 :**

Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte. (CP)

Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. (CE1)

Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets. (CE2)

### **Extraits de : FRANÇAIS / Repères annuels de progression pour le cycle 3 :**

Rédiger des écrits variés en s'appuyant sur des modèles, les élèves rédigent de courts textes de genres différents. (CM1)

Rédiger des écrits variés en respectant les principales caractéristiques des genres littéraires, préalablement déterminées, les élèves écrivent des récits, des textes poétiques et des saynètes. (CM2)

*La littérature est partie intégrante de l'éducation artistique et culturelle des élèves. Enjeu essentiel de l'enseignement, la maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'École de la République. Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité.*

Source : Éducation Nationale



Une autre vie s'invente ici